

## Pour la sauvegarde des enseignements artistiques

- À Emmanuel Macron, président de la République
- À Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- À Franck Riester, ministre de la Culture

La réforme du lycée et du baccalauréat engagée par le gouvernement prévue pour la rentrée prochaine réaffirme la nécessité des enseignements artistiques mais, dans les faits, sa mise en œuvre aura des effets contraires en les fragilisant voire en les faisant disparaître.

- Elle condamne à court terme l'existence même des options artistiques qui font la richesse de notre système éducatif.
- Elle met à mal 30 ans de politique artistique et de partenariat culturel.
- Elle encourage les élèves à abandonner leurs pratiques artistiques au profit de matières dites « utiles » pour le processus d'orientation.
- Elle aggrave les inégalités sociales en privant les territoires les plus fragiles de ces enseignements.

À défaut d'une abrogation ou d'un moratoire de cette réforme décidée sans véritable concertation et imposée dans la précipitation, pour la défense d'une éducation artistique et culturelle égalitaire et accessible à tous, car la survie des enseignements artistiques dans le secondaire ne saurait être assurée sans cela, nous demandons :

- le **maintien statutaire des partenariats** existants entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture,
- le **maintien de trois spécialités** en terminale,
- une **juste évaluation des options facultatives** dans le baccalauréat - par un examen final et un coefficient significatif - à la mesure de l'investissement qu'elles requièrent,
- un **nombre d'heures de cours adapté aux spécificités des enseignements artistiques** en classe de première,
- la possibilité dans toutes les académies de **s'inscrire dans le lycée de son choix pour suivre un enseignement non proposé dans le lycée de secteur**.

Pétition à l'initiative des professeurs d'options et des artistes partenaires pour la sauvegarde des enseignements artistiques en lycée, portée par 450 premiers signataires, soutenue par l'ANRAT (théâtre), l'APeMu (musique), Polychrome-Edu (arts plastiques), les Ailes du désir (cinéma audio-visuel), du collectif Paragone (histoire des arts)